



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<http://pierre-alainmillet.fr/Que-faire-d-un-Velov-vandalise>

Que faire d'un Velov vandalisé

?

- Rencontres -



Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Velov est une initiative qui fait la démonstration qu'on peut apporter une réponse publique au besoin de déplacement cycliste.

Malgré l'insuffisance de pistes cyclables et les mauvaises habitudes des usagers des rues, le Velov a répondu à une attente qui devait être forte...

Sauf que seuls Lyon et Villeurbanne y ont droit (alors que le projet est de la responsabilité du Grand Lyon).

Reste que dans les conditions d'efficacité de ce Velov, les vols et le vandalisme pèsent d'un poids considérable..

Alors question pratique.. que faire devant un Velov volé.. ?

Devant un Velov au 36 rue Joannès Vallet, je constate qu'il a été volé, le point de fixation a été découpé.. et un pneu est crevé...

`[JPEG]`

Un habitant me confirme qu'il est là depuis 3 jours..

Je constate un numéro de téléphone inscrit sur le vélo.. et j'appelle.

La démarche est claire et prévue... Il suffit de choisir 3 (déclarer un vandalisme), puis 1 (concernant un vélo et pas une station), puis parler pour donner l'adresse où se trouve le vélo...

c'est fait, normalement, le velov doit être récupéré...